

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

Naturaliste Guadeloupe

Vol. XVIII Cap Rouge, Q., Novembre, 1888 No. 5.

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

UNE EXCURSION AUX CLIMATS TROPICAUX

VOYAGE AUX ILES-DU-VENT

DEUXIÈME PARTIE.

(Continué de la page 64).

ensuite dans les autres ports à une quarantaine de vingt-et-un jours. En conséquence nous stopons au large, pour le temps d'envoyer les sacs de la malle à terre et de recevoir ceux que l'ont vient nous apporter au large.

Au moment précis où nous arrivons, nous voyons toute la population sur pied, les quais présentent des milliers de têtes qui les couvrent, les cloches de la cathédrale sonnent à toute volée ; qu'y a-t-il donc, demandons-nous—? C'est, nous dit-on, le gouverneur qui arrive de Fort-de-France, l'autre ville de l'île. De fait, dîmes-nous, il ne faut pas oublier que nous sommes ici en pays français, et comme on a tout laïcisé autant qu'on a pu, les cloches ne sont plus destinées seulement aux services religieux, mais aussi à faire honneur aux représentants de la République sans Dieu.

La cathédrale qui nous paraît une construction assez récente a une superbe façade flanquée d'une tour de chaque côté. La ville aussi, du point où nous sommes, présente une appa-

rence bien supérieure à toutes les autres que nous avons visitées jusqu'ici.

Du pont de notre bateau, l'île présente un coup d'œil réellement enchanteur. La ville qui paraît propre et bien bâtie, se baigne dans la mer. La colline qui la borde en arrière semble séparée du reste par une gorge ou dépression considérable du côté de l'est, et au delà, ce sont de magnifiques champs de canne variés en coloration suivant le point où en est la végétation de la précieuse plante, ou plutôt suivant que la récolte en est plus ou moins avancée. Ici, les pousses encore trop jeunes pour la récolte, nous montrent un tapis du plus beau vert ; là, les tiges mûres présentent une chevelure compacte d'un vert jaunâtre ou testacé ; et plus loin, ce sont les feuilles détachées, étalées sur le sol avec leur couleur paille plus ou moins claire. Ça et là se montrent les résidences des propriétaires, entourées de leurs vastes usines aux longues cheminées fumantes, et précédées d'allées plus ou moins longues sur les bords desquelles s'alignent d'altiers palmiers balançant dans l'air leurs élégants parasols de verdure.

On qualifie souvent la Martinique de reine des petites Antilles, et de fait, elle paraît bien mériter ce nom, du moins sous le rapport de sa configuration et de ses cultures.

Pendant que nous sommes ainsi arrêtés au large, attendant qu'on vienne prendre les malles de la poste, voici que de jeunes nègres s'approchent de nous dans des embarcations comme je n'en avais encore jamais vu. Prenez une planche de 12 à 13 pouces de large et de 4 à 5 pieds de long, rétrécissez-la en pointe aux deux bouts, clouez sur ses côtés une bordure de 6 pouces de haut, et vous avez l'embarcation en question. Le jeune homme, le plus souvent dans le costume complet de notre père Adam, est assis au milieu, tenant dans chaque main un bardeau ou une petite planchette qui lui sert d'aviron, et la pirogue s'avance avec une vitesse incroyable.

— Mais que viennent donc faire ces négrellons ?

—Ils viennent à la pêche aux sous, me dit M. de Pompignan, lancez-en un à la mer, et vous allez voir avec quelle promptitude ils vont plonger pour attraper la pièce.

Nous en lançons quelques uns, et aussitôt les pirogues sont vides, et les trois noirs luttent de vitesse en s'enfonçant dans l'eau, pour capturer la pièce. Revenus à la surface, le vainqueur nous montre triomphant le sou qu'il met dans sa bouche, n'ayant pas d'autre poche pour le loger. Puis chacun de recueillir sa pirogue avec ses bardeaux pour guetter une nouvelle chance. A voir l'agilité avec laquelle ils se meuvent dans l'eau, on dirait qu'ils sont réellement dans leur élément naturel. Il est arrivé plus d'une fois que deux sous lancés en même temps de deux points différents du bateau, aient été recueillis par le même individu, et on les voyait souvent s'enfoncer à une telle profondeur que nous avions peine à les distinguer.

—Mais n'y a-t-il pas de requins dans ces parages demandai-je à M. de Pompignan ; ces plongeurs ne courent-ils pas quelque risque de devenir les victimes de ces voraces carnassiers ?

—Les requins sont très communs ici, fut la réponse, mais je pense que la chair africaine ne leur va pas, car je n'ai jamais ouï dire que quelqu'un d'entre eux ait été dévoré.

J'avais déjà vu semblable pêche dans le port de Naples, et je pense que les pêcheurs napolitains sont encore plus habiles nageurs que ces négrillons, je les ai vus se tenir dans l'eau pendant près d'une demie heure et demeurer comme s'ils étaient assis, toutes les épaules hors de l'eau, et ne se maintenant dans cette position qu'au moyen de leurs pieds qu'ils agitaient sans cesse.

Nous venions à peine de nous remettre en mouvement, que nous vîmes un énorme requin tout près de notre bateau, faisant saillir la branche supérieure de sa queue arquée en forme de faux. J'ai peine à croire vraiment comment ces plongeurs peuvent ainsi s'exposer à faire d'aussi peu agréables rencontres.

Nous continuons notre route ayant toujours l'île à notre gauche et assez proche souvent pour nous permettre de distinguer les cultures, les habitations, et même le mouvement des personnes en vue. A un certain endroit, nous voyons un pont construit sur un cours d'eau qui se jette dans la mer, et un cavalier traversant ce pont, qui disparaît aussitôt sous un cap bordant la mer ; mais ce n'était que pour un instant, car nous le voyons reparaître et continuer sa route sur la rive. M. de Pompignan, qui se trouve ici dans son pays, nous dit qu'effectivement il y avait là un court tunnel pour la voie publique que la colline de la côte venait interrompre en cet endroit.

L'île nous présente à peu près partout la même apparence, superbes résidences au milieu de vastes cultures, usines par-ci, par-là, avec leurs cheminées fumantes, et majestueux palmiers avec leurs parasols de verdure. En certains endroits, sur la rive même, nous distinguons des vergers ou plutôt des forêts de cocotiers, avec leurs troncs plus ou moins verticaux, leurs longues feuilles pendantes au vert jaunâtre, et leurs masses de fruits logés au centre du parasol, mais que le feuillage est impuissant à dérober à la vue.

La Martinique sise sous le 14^e degré de latitude nord, mesure 18 lieues de longueur sur environ huit ou dix de largeur. Le milieu de l'île est tout occupé par une chaîne de montagnes assez élevées et parmi lesquelles on distingue trois volcans éteints. Toutes ces montagnes sont couvertes d'une végétation comme on n'en voit que dans les climats tropicaux, formant en maints endroits des forêts impénétrables. Les cultures sont toutes sur les bords de la mer et s'avancent plus ou moins sur la base des montagnes. Découverte par les espagnols en 1493, elle ne fut colonisée par les français qu'en 1635. Les caraïbes, anciens habitants de l'île, firent aux conquérants une guerre acharnée pendant plus de vingt-trois ans. Les anglais s'en emparèrent en 1762 pour la rendre l'année suivante. Ils l'occupèrent de nouveau en 1794 et en 1809 ; et elle fut rendue définitivement à la France en 1814.

La population de la Martinique est de 154,000 âmes, avec toutes les nuances de couleurs depuis le blanc rosé des habitants du nord, jusqu'au noir d'ébène des adorateurs du soleil d'Afrique.

Une qualité particulière à cette population panachée, nous dit M. de Pompignan—et on pourrait le dire de presque toutes les autres Iles-du-Vent—est la propreté. A St-Pierre, deux courants d'eau coulent continuellement dans chaque rue près des trottoirs, et tous les matins, nous dit notre martiniquois, vous pouvez voir les enfants obstruant le courant pour s'en faire une baignoire et s'y étendre, ou des mères y faisant la toilette de leurs enfants. Aussi remarque-t-on que leurs habits, qui très souvent tombent en loques et sont plus ou moins écorchés, sont toujours propres ; ce sont de nettes guenilles et non de sordides haillons.

Sur ces 154,000 habitants, les blancs ne comptent guère plus de dix à douze mille.

Si les hommes paraissent souvent se plaire à s'affubler de guenilles, il n'en est pas de même des femmes, elles ne sont pas indifférentes à la coquetterie propre à leur sexe, et vous pouvez voir très souvent dans les rues de St-Pierre des figures de bronze, ou même d'ébène, à mise tout-à-fait convenable et même dénotant la recherche. Robe à longue traîne en calicot aux couleurs très gaies, taille resserrée par une ceinture plus riche, tête couverte d'un énorme turban rayé de bleu, de blanc, de rouge, d'orange, etc., telle se présente le plus souvent l'africaine de la Martinique sur les trottoirs et les places publiques. Issue, pourrait-on dire, de français, puisqu'elle en a toujours une fraction plus ou moins considérable dans le sang — mais toujours à éducation française — avec la belle langue du pays le plus policé du monde, elle a retenu aussi sa politesse et ses prévenances. Demandez-lui quelque renseignement, et vous verrez aussitôt avec quel empressement elle s'efforcera de vous être agréable. La barbarie et la cruauté du sang africain semblent être disparues avec l'infiltration du sang français.

Mais pourquoi faut-il que de si belles qualités n'aient pas été soignées de manière à être conservées, et aient été gâtées, perverties, perdues, par l'inoculation du microbe de l'impiété importé de la mère patrie ! Il en est ici comme à la Guadeloupe. Semez de la graine d'impie ou d'athée, vous en récolterez des diables. On pardonnera volontiers à la figure plus ou moins couleur fer ou noir de fumée, avec son grouin plus ou moins saillant et ses babines de gorille, de se réclamer de sa qualité de français avec à peine la soixante-quatrième partie de ce sang dans les veines ; mais du moment que vous le verrez afficher l'impiété, proclamer l'affranchissement de la raison des préjugés des siècles d'ignorance, déclarer que la nature est tout et que Dieu n'est qu'un mythe ; vous ne retrouverez plus en lui que le barbare du Congo ou l'antropophage du Sénégal, et s'il se réclame de sa descendance du singe, vous avouerez qu'il peut trouver en lui-même des motifs assez plausibles pour appuyer cette monstruosité.

M. de Pompignan avait toujours compté pouvoir être déposé à la Martinique, car s'il y avait danger de contagion à recevoir quelqu'un de l'île infestée, il ne pouvait y en avoir à lui faire des pots quelconques. Mais voilà qu'au dernier moment on vient le notifier que d'après les règlements, son débarquement même n'est pas possible, qu'en l'opérant le bateau serait forcé de subir la quarantaine au prochain port ; force lui fut donc de poursuivre jusqu'à Ste-Lucie, pour revenir de là avec le bateau de la malle royale, qui avait, lui, des privilèges plus étendus pour communiquer avec la malheureuse île. Ce contretemps nous assurait donc encore la présence de notre intéressant compagnon de route pour quelques heures de plus.

A cinq lieues de St-Pierre, nous passons devant Fort-de-France, seconde ville de l'île, chef lieu du gouvernement, car St-Pierre, pour être la ville la plus populeuse et la plus commerçante, n'est pas la capitale.

Mais bientôt nous dépassons l'extrémité sud de l'île et

mettons le cap sur Ste-Lucie que nous entrevoyons déjà devant nous. La mer est paisible, le temps splendide, et tous les passagers de la meilleure humeur possible. Madame Parrock, qui est extrêmement sensible au mal de mer, s'enhardit jusqu'à lui faire des bravades, et promet de fermer l'oreille à ses suggestions si elles se présentent. Et de fait, elle conserve tout le temps sa bonne humeur que sa solide piété lui avait appris depuis longtemps, je pense, à savoir soigner en toute éventualité.

Mais avant de laisser la Martinique n'oublions pas de noter que cette île a donné le jour à une célébrité qui a joué un grand rôle dans l'histoire de la France. C'est à Trois-Îlets, non loin de Fort-de-France, qu'est née en 1761, Marie Rose Tascher de la Pagerie, qui devint plus tard l'impératrice Joséphine. Fille du comte Tascher de la Pagerie, capitaine de port dans la marine royale, elle avait épousé en premières noces le comte Alexandre de Beauharnais, né comme elle à la Martinique, qui fut deux fois élu président de l'assemblée nationale et périt sur l'échafaud en 1794, laissant à sa veuve un fils, Eugène de Beauharnais, qui fut plus tard vice-roi d'Italie. En 1796 la veuve de Beauharnais épousa Napoléon Bonaparte, bien qu'elle fût de huit ans plus âgée que lui. Bonaparte n'était alors que général d'armée. Couronnée impératrice en 1804, elle fut abandonnée de son mari qui obtint son divorce d'avec elle en 1809. Elle se retira alors à la Malmaison où elle mourut en 1814. Joséphine fut un noble caractère et une épouse irréprochable; l'autrichienne Marie-Louise a plus d'une fois forcé Napoléon à faire une comparaison qui ne tournait pas à son avantage. On lui a érigé une statue sur la place publique à Fort-de-France.

A 6h. nous doublons une pointe et nous nous engageons dans une vaste baie au fond de laquelle se trouve Castries, capitale de l'île Ste-Lucie, qui comme St-Kitts, Antigue et la Dominique, appartient aux anglais.

Nous passons près d'un curemôle à notre gauche, occupé à

creuser le hâvre, et nous voyons à notre droite, perché sur une pointe élevée, un vaste hôpital qu'ombragent en partie de nombreux palmiers et autres arbres de ces contrées.

Contrairement à ce que nous avons vu jusqu'ici, nous accostons à un quai à Castries, et comme il n'est encore que 6 h., nous nous proposons bien de descendre aussitôt pour passer la nuit en ville ; mais il fallait compter avec les formalités qu'appelait notre pavillon jaune hissé au mat, et tenir compte aussi du soleil de ces latitudes qui, aussitôt disparu à l'horizon, s'enveloppe, je pense, soigneusement dans ses couvertures pour passer la nuit, car il ne laisse plus échapper la moindre lumière ; il fait ici presque totalement divorce tant avec l'aurore qu'avec le crépuscule.

Castries, île de Ste-Lucie, mardi 10 avril.— Les formalités de la quarantaine ayant été remplies la veille au soir, dès les 6 h. je descends avec M. Huart sur le quai, et nous nous dirigeons directement sur l'église que l'on nous avait fait distinguer du pont du bateau.

Comme nous n'avions absolument aucun bagage, nous n'eûmes rien à démêler avec la douane.

Nous entrons au presbytère, et la servante nous ayant dit que les prêtres étaient à la sacristie, nous nous y rendons aussitôt.

Une messe allait se terminer au maître autel, nous attendons quelques minutes.

Je m'adresse alors au prêtre pour lui demander l'autorisation de célébrer en lui exhibant mon *celebret*.

— Vous êtes probablement le curé de la ville ?

— Non, je suis curé de la Soufrière, paroisse du voisinage ; le curé de la ville est allé aux malades, il sera bientôt de retour.

— Je vais attendre alors, car il ne convient pas de se rendre ainsi maître à l'étranger.

—Oh ! ne craignez rien, vous pouvez célébrer sans plus tarder.

Par ses instances réitérées, je prends les ornements et me rends à l'autel. Ma messe était finie lorsque le curé est arrivé. Loin de me blâmer, le Rév. P. Tapon—c'est le nom du curé—me loua beaucoup de n'avoir pas attendu et d'avoir compté sur sa bienveillance à l'égard des prêtres du Canada qu'il connaissait déjà quelque peu.

Il me fait plaisir d'avoir à reconnaître ici que le P. Tapon est loin de faire exception à la règle générale qui attribue des vertus d'hospitalité et de bienveillance à un suprême degré à tous les curés des Iles-du-Vent.

Revenus au presbytère, il nous présenta au P. Branchaud, curé de la Soufrière, que nous avions vu à la sacristie, et à son vicaire le P. Veillet, car ce sont tous des prêtres de la congrégation du St-Esprit, et sans plus tarder nous invita à passer au réfectoire pour prendre le déjeuner.

Qu'il est agréable de rencontrer ainsi des frères en pays étranger ; je dis des frères, car après cinq minutes d'entretien, on se trouve tout de suite à l'aise, comme en famille, en communauté de sentiments pour apprécier les événements qui sont du ressort du public, et juger toute chose pour ainsi dire du même point de vue.

Le P. Tapon nous fit parcourir sa maison qui est vaste et à deux étages, et voulut nous assigner à chacun une chambre en insistant pour nous retenir chez lui au moins une quinzaine, pour nous permettre de visiter la Soufrière et de prendre une connaissance plus parfaite de l'île. Mais nous ne pouvions dévier de notre programme qui nous astreignait à suivre notre bateau jusqu'au terme de sa course, à Trinidad.

Comme l'histoire naturelle nous intéresse toujours tout particulièrement, nous remarquons un spécimen de reptile dans le salon du curé ; c'est un iguane, bien préparé et tout fraîchement monté.

L'espèce en question, qui est assez commune à Ste-Lucie, est l'*Iguana delicatissima*, ainsi nommée de son nom spécifique pour la délicatesse de sa chair qui est généralement fort

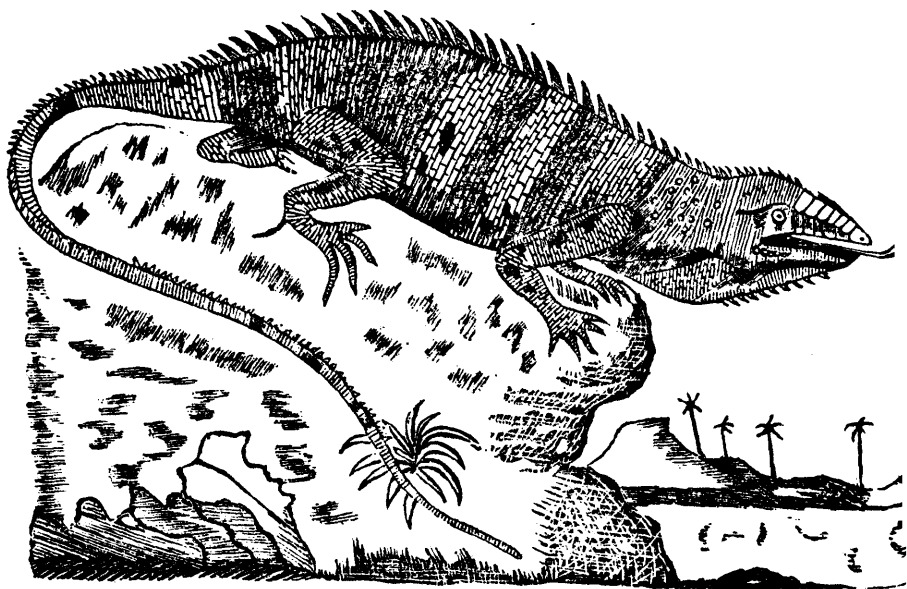


Fig. 5.

estimée. Allons, dis-je au curé, il parait que dans vos Antilles on prise fort les reptiles, à la Dominique on mange des crapauds, et ici des lézards, peut-être va-t-on en venir bientôt à manger des serpents.

—Mais la chose ne serait pas nouvelle ; les anciens caraïbes très souvent se nourrissaient de la chair des serpents.

—Est-ce que les serpents sont communs ici ?

—Très communs. Il n'y a encore que quelques jours, j'ai voulu faire préparer une pièce de terre, ici même, tout à côté, pour y faire une prairie, et en enlevant les herbes et broussailles qui s'y trouvaient, on n'a pas trouvé moins de trois beaux serpents qui y avaient leur refuge. On en découvrit d'abord

Fig. 5.—*Iguana delicatissima*.

deux qu'on tua aussitôt. Puis l'un des hommes ayant fait une botte de foin de ces herbes qu'on avait coupées, la plaça sur sa tête suivant leur coutume, et s'en allait ainsi par la ville, lorsqu'un superbe serpent s'échappa de la botte et glissa dans la rue. Ce fut une alarme tout d'abord, mais on s'arma bientôt de bâtons et de balais et l'on tua le terrible animal.

— Est-ce que ces serpents sont dangereux ? Qu'elle en est l'espèce ?

— Très dangereux ; il ne se passe guère d'année sans que quelque nègre subisse leur morsure qui est presque toujours mortelle. Ces serpents sont des trigonocéphales, et vous savez que ces reptiles sont toujours à veuin très prompt et le plus souvent mortel.

Mais revenons à notre iguane. Ce nom d'iguane a été emprunté aux naturels de l'Amérique du sud qui désignaient ainsi des lézards de grande taille, à queue fort longue, capable de s'enrouler comme organe de préhension pour sauter d'une branche à l'autre, portant sous la gorge un jabot ou fanon considérable, et sur le dos une crête frangée depuis le vertex jusqu'à tout près l'extrémité de la queue. L'espèce en question mesure quatre pieds de longueur, dont la moitié au moins appartient à la queue. Ses yeux sont couverts de deux paupières à peu près égales, garnies d'écaillés granuleuses ; le tympan est largement ouvert à la surface de la peau, sans organes de protection pour le couvrir. Tout le corps est couvert de très petites écaillés minces, couchées, subverticillées, très peu consistantes. Sa langue est molle, fongueuse, et les dents petites, comprimées, aiguës. Ses doigts sont longs, grêles, simples, terminés par un ongle fort et crochu, bien adapté pour grimper dans les arbres où on les voit fréquemment à la recherche des œufs et des petits oiseaux qu'ils prennent dans leurs nids. Ils se nourrissent aussi d'insectes, sauterelles, cigales, de petits mollusques, et même de fruits. Ils habitent d'ordinaire le voisinage des eaux, et sans être aquatiques, ils savent fort bien nager. Ils pondent des œufs

assez semblables à ceux des pigeons et les abandonnent, comme tous les autres sauriens, à l'incubation solaire dans le sable ou les feuilles sèches. Le corps est d'un vert grisâtre, jaunâtre, plus ou moins violacé, susceptible, vu la mobilité des écailles, comme dans les caméléons, de varier à chaque instant sa nuance de coloration. (1)

Les nègres sont très friands de la chair de l'iguane, qu'ils proclament excellente, et que plusieurs blancs m'ont dit aussi avoir trouvée de fort bon goût.

“ A beau mentir qui vient de loin ”, dit le proverbe, et j'ajouterai que même en voulant être véridique, il est très facile aux voyageurs qui voient des choses étranges et nouvelles pour eux, de se méprendre et d'en faire de fausses représentations, surtout lorsqu'il s'agit d'histoire naturelle à l'étude de laquelle on n'a jamais prêté d'attention. Ainsi le fondateur de Québec, Samuel de Champlain, raconte, dans son *Voyage aux Indes Occidentales* en 1599, au sujet des lézards qu'il avait pu voir à Portorico :

“ En laquelle île il y a grande quantité de caméléons, que l'ont dit qu'ils vivent de l'air, ce que je ne puis assurer, comme bien que j'en aie vus par plusieurs fois; il a la tête assez pointue, le corps assez long pour sa grosseur, à savoir un pied et demi, et n'a que deux jambes qui sont devant, la queue fort pointue, mêlée de couleurs gris jaunâtre. ”

Le célèbre voyageur n'ose assurer que le caméléon vit de l'air, mais il ne craint pas d'avancer que ce lézard n'a que deux pattes, et pour faire ressortir toute l'originalité de cette anomalie, il donne une figure de l'animal avec seulement ses deux pattes antérieures.

Le trigonocéphale jaune, appelé aussi *serpent jaune des Antilles*, *Fer de lance*, *Trigonocephalus lanceolatus*, est un serpent assez semblable aux crotales, mais dépourvu de son-

(1) On peut en voir au musée de l'Université-Laval un spécimen que j'ai rapporté de Trinidad.

nettes au bout de la queue. Il mesure quelquefois jusqu'à 6 et 7 pieds. Il est jaune ou grisâtre plus ou moins varié de brun. Il est très commun à Ste-Lucie, à la Martinique et dans la petite île de Boquia, près de St-Vincent, mais ne se rencontre pas dans les autres îles de l'archipel des Caraïbes ; on dit même que des essais d'acclimation tentés dans ces îles n'ont pu réussir.

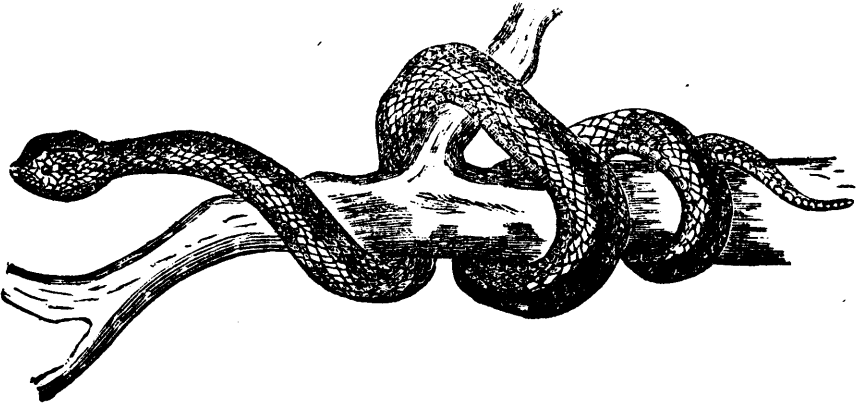


Fig. 6.

Comment se trouverait-il ainsi dans quelques îles et nullement dans les autres ? Voici ce que le P. Dutertre rapporte à cet égard.

“ Quelques sauvages nous ont assuré qu'ils tenaient, par une tradition certaine de leurs pères, que les serpents de la Martinique venaient des Arrouages, nation de la terre ferme, auxquels les Caraïbes de nos îles font une guerre cruelle. Ceux-là, disent-ils, se voyant continuellement vexés par les fréquentes incursions des nôtres, s'avisèrent d'une ruse de guerre non commune, mais dommageable et périlleuse à leurs ennemis, car ils amassèrent grand nombre de serpents qu'ils enfermèrent dans des paniers et des Calebasses, les apportèrent à la Martinique, et là leur donnèrent la liberté.”

On a essayé différents moyens de destruction contre ces serpents à différents temps, mais toujours sans succès, par ce

que l'on n'employait pas les précautions nécessaires pour les faire réussir.

L'abbé Legault qui habitait Trinidad en 1820, suggéra de transporter à la Martinique le Vautour-corbeau qui se trouve là, et qui fait la guerre à tous les petits animaux qu'ils rencontrent. On en prit donc une dizaine de couples et on les y transporta. Mais on les tint renfermés dans des paniers avec si peu de précautions, qu'ils périrent en partie dès leur arrivée, et le reste disparut sans s'y multiplier. Une importation du Serpenteau ou Messenger du Cap, rapace qui fait aussi la guerre aux serpents, n'eut pas plus de succès, par ce qu'on n'en prit pas non plus plus de soin. Le moyen le plus efficace de restreindre leur multiplication, ce sont des primes offertes à tous ceux qui en tuent ou apportent leurs œufs.

Presque tous ceux qui habitent des contrées, où ne se rencontrent pas de serpents venimeux, et notamment les dames, s'imaginent facilement qu'il leur serait à peu près impossible de demeurer dans des pays infestés de ces redoutables ennemis. Et j'avoue que pour ma part, je n'étais pas étranger à ce préjugé avant mon voyage en Floride ; mais c'est là exagérer outre mesure un danger qui n'est qu'éventuel et dont il est assez facile de se garer.

Qu'on n'aille pas croire que les Trigonocéphales de même que les Crotales (serpents-à-sonnettes) courent après le monde pour faire des victimes. Ce sont des serpents à mouvements en général lourds et peu rapides, et l'on peut dire que c'est toujours pour se défendre, qu'ils infligent leurs morsures ; comme lorsque sans les voir on met le pied dessus, ou lorsqu'on les poursuit.

Les Trigonocéphales se nourrissent de souris, de rats et autres petits animaux qu'ils tuent de leur venin avant de les avaler ; voilà pourquoi on les rencontre souvent dans les champs de canne à sucre où il vont chasser aux rats. A première rencontre en général ils prennent la fuite, et si vous les laissez aller,

vous n'avez plus à vous en occuper, mais si vous les poursuivez, ou si l'ayant surpris de trop près, vous n'êtes pas prompt à le frapper avant qu'il se dresse la tête, gare à vous, car d'un bond il sera sur vous.

“ J'étais un jour dans un champ de cannes qu'on coupait, me dit M. de Pompignan, avec mon fusil pour la chasse ; voilà que tout à coup un nègre s'écrie : Un serpent ici ! — Fort bien, dis-je, je vais le recevoir. Je me rends à l'endroit ; mais rien ne paraissait. Il est certainement là, dit le nègre, nous allons le cerner en coupant les cannes. Bien ! à la besogne ; et je les suis mon fusil au bras prêt à faire feu. Toup à coup un nègre crie : ici, ici. Je m'y rends à la course. Déjà le serpent avait la tête à plus d'un pied au dessus du sol.—Ote-toi, dis-je à un nègre qui se trouvait devant moi.—Non, je veux le tuer, moi. Et comme il s'élançait sur la bête avec son coutelas à couper la canne, le serpent le prévient par un mouvement subit et vient lui engueuler la cuisse en lui enfonçant ses crochets dans les chairs. Malgré tous nos soins, le malheureux expirait une heure après.

C'est surtout lorsque les serpents sont excités par la colère que leur venin est plus subtil. Mais leurs morsures ne sont pas toujours mortelles, et l'on a aujourd'hui des moyens de traiter ces accidents qui réussissent le plus souvent. J'en reparlerai plus loin.

A propos du Fer-de-lance, qu'on me permette de rapporter ici ce qu'en disait dernièrement un journal de Paris.

“ Cet être immonde et redoutable n'existe que dans les deux îles de la Martinique et de Sainte-Lucie, ces édens où tout est brise et rayons, fleurs, verdure, parfums—venin !

La Martinique lui appartient. C'est son laboratoire sinistre et inviolable. Avec une étonnante audace, il entre dans les cités et les villages, se glisse et se cache dans les maisons, se blottit derrière les meubles, s'allonge, sybarite abject, dans les lits.

“ Sa longueur atteint parfois 18 pieds et sa grosseur est celle

du poignet. L'effet de son poison est foudroyant. L'homme mordu s'affaise et meurt. C'est le fléau irrémédiable de la Martinique. Comment, en effet, pourrait-on atteindre le Fer-de-Lance dans les retraites inaccessibles des forêts vierges, où sa femelle élève en toute sécurité quatre-vingt petits serpents ?

“ Le serpent corail trahit sa présence par l'éclat éblouissant de sa robe ; le crotale s'annonce en faisant sonner, comme un glas de mort, ses sinistres écailles, avant de s'élançer sur sa victime ; le cobra indien se coiffe de son lugubre capuchon ; le giboya colossal fait entendre des miaulements affreux ; enfin l'horrible cracheur de venin avertit le passant, par les miasmes empestés qu'il dégage.

“ Tout cela est comme un “ qui vive ” de la prévoyante nature. Prévenu, l'homme se gare.

“ Le Fer-de-Lance, lui, ne se trahit par aucun signal ; il surprend, il mord, il tue. La teinte terreuse de sa robe se confond avec la couleur du sol, et c'est toujours embusqué au bord d'un chemin que ce bandit rampant guette sa proie. Aucun serpent ne s'élançer aussi vite et aussi haut que le Fer-de-Lance. C'est une flèche vivante qui part du milieu des herbes et qui tue en frappant. Sa tête hideuse se dresse jusqu'à cinq pieds de haut ; et son crochet mortel s'attaque presque toujours à la face de la victime.

“ Sa puissance de reptation est prodigieuse. Le Fer-de-Lance glisse sur les surfaces les plus verticales et les plus nues avec autant de rapidité que sur le sol. Sa fureur est telle, qu'il abandonne souvent un de ses crocs empoisonnés dans l'objet qu'il a mordu, et la blessure que produirait, au bout d'un an, ce crochet desséché est mortelle.

“ Un jour, le savant Duëffer veut étudier la dent d'un Fer-de-Lance qui trempe depuis neuf mois dans de l'alcool ; il se blesse, et meurt.

“ L'habitant des Antilles ne s'aventure jamais dans les forêts sans un couteau énorme et tranchant comme un rasoir. S'il est mordu par un Fer-de-Lance, il n'hésite pas à s'amputer lui-même, en coupant le doigt, la main, le bras atteint par le reptile.

(*A suivre*)